

25
PATRIA BELGICA
CENTENAIRE

Les Industries Textiles en Belgique

par

Laurent DECHESNE

Professeur ordinaire à l'Université de Liège.

Extrait de la

Revue des Sciences Economiques
d'Avril et Juin 1936

Rédaction et Administration
13, rue Pied du Pont des Arches, 13
L I E G E

Les Industries Textiles en Belgique

par

Laurent DECHESNE

Professeur ordinaire à l'Université de Liège.

Extrait de la

Revue des Sciences Economiques
d'Avril et Juin 1936

Rédaction et Administration
13, rue Pied du Pont des Arches, 13
L I E G E

Les Industries textiles en Belgique^(*)

par Laurent DECHESNE

Professeur ordinaire à l'Université de Liège.

Trois industries textiles tiennent une place importante dans l'activité économique de la Belgique : celles de la laine, du lin et du coton. Ces industries occupaient, d'après les recensements, 148.000 personnes en 1896, 214.000 en 1910, soit plus du quart de la population industrielle du pays.

Dès l'époque romaine, le travail de la laine et du lin avait pris un développement remarquable. Au temps de César, alors que les habitants de la Grande-Bretagne se vêtissaient encore de peaux de bêtes, les anciens Belges savaient déjà filer et tisser la laine de leurs moutons. Ils en obtenaient des tissus recherchés pour leur finesse, qui s'exportaient au loin, même sous forme de vêtement tel que le *birrus*, manteau à capuchon, confectionné notamment par les Nerviens. Les habitants du pays travaillaient aussi le lin

(*) Les pages qui suivent devaient paraître dans *Patria Belgica*, sous les auspices de l'Académie royale de Belgique. C'eût été un recueil de monographies publié en vue de commémorer le centième anniversaire de la Belgique, par un exposé des progrès réalisés depuis 1830.

Survint la crise, qui contraignit l'éditeur à renoncer à son projet.

Entretiens, paraissait en 1932, notre *Histoire économique et sociale de la Belgique*, dont près de moitié est consacrée au XIX^e siècle. On y trouvera donc le complément nécessaire pour observer dans leur ensemble, les progrès économiques de notre pays, non seulement depuis 1830, mais en remontant aux temps primitifs.

avec succès, les Morins, surtout, qui, d'après Pline, excellaient dans le tissage des toiles. (1)

Sans doute, les aptitudes professionnelles de la population survécurent-elles aux invasions barbares, car nous retrouvons au moyen âge l'industrie drapière plus florissante que jamais en Belgique. Elle s'était répandue dans tout le bassin de l'Escaut avec, comme centres principaux, Ypres, Gand et Bruges, fournissant alors au commerce de l'Europe son principal article industriel.

La draperie prospéra d'abord dans les villes ; puis, enrayée par les règlements corporatifs, elle se répandit dans les campagnes, surtout à l'époque moderne.

Cependant, se développait alors en Wallonie un nouveau centre de la draperie, celui de la région verriétoise, qui animait toute la vallée de la Vesdre. A l'époque moderne, ses progrès incessants contrastèrent avec le déclin de la draperie flamande.

Celle-ci, en effet, avait cessé de prospérer depuis la fin du moyen âge. Une autre industrie textile la remplaça : celle du lin. Favorisée par une excellente matière première que fournissait la vallée de la Lys, cette industrie nouvelle prenait, à partir du XVI^e siècle, assez d'importance pour décider le Gouvernement à interdire l'exportation du lin, afin de le réserver aux manufactures nationales. En dépit des Hollandais qui, après la guerre d'indépendance des Provinces-Unies, cherchaient à ruiner à leur profit le commerce et les manufactures des Pays-Bas, l'industrie linière des Flandres réussit à se maintenir. Au XVIII^e siècle, surtout, elle fit des progrès rapides, occupant trois fois plus de personnes à la fin du siècle qu'en 1720, soit alors 40.000 tisserands et 200.000 fileuses (2).

(1) HILDEBRANT, *Zur Geschichte des deutschen Wollenindustrie*, Hildebrant's Jahrbücher, VI et VII, 1866 et 1867. — SCHMOLLER, *Die Strassburger Tucher-und-weberzunft*, Strassbourg, Trübner, 1879. — CUMONT, *Comment la Belgique fut romanisée*, Annales de la Société royale d'Archéologie, Bruxelles, 1914. — Cf. HANS SCHAAL, *Vom Tauschhandel zum Welthandel*, Leipzig, 1931, p. 181.

(2) FAIPOULT, *Mémoire statistique du Département de l'Escaut au VIII^e*.

La troisième industrie textile du pays ne se développa qu'à l'époque contemporaine, contrairement à l'affirmation de certains auteurs qui lui ont attribué à la fin du XVI^e siècle, au moment du sac d'Anvers, une importance imaginaire (3). Des artisans flamands ont pu favoriser, en émigrant alors en Angleterre, le développement de l'industrie cotonnière de ce pays, ainsi qu'on l'admet généralement ; seulement, ce devaient être vraisemblablement des travailleurs de la laine. En Belgique, l'essor de l'industrie cotonnière ne date réellement que du commencement du XIX^e siècle, c'est-à-dire de la révolution industrielle.

On sait que la production mécanique s'introduisit en premier lieu dans les industries textiles de l'Angleterre. Sur le continent, les Belges s'empressèrent de l'appliquer aux industries de la laine et du coton. Les premières machines à filer et carder la laine furent montées à Verviers, en 1799, par William Cockerill, attiré par des fabricants de cette ville ; ses fils devaient, une quinzaine d'années plus tard, fonder à Seraing la plus grande fabrique de machines de l'époque. (4)

Peu après, les mécaniques apparaissaient aussi dans l'industrie cotonnière. Liévin Bauwens, après une vaine tentative faite près de Paris, réussit à installer à Gand la première filature mécanique de coton du continent. (5)

Les Cockerill, ainsi que Bauwens, appartenaient à cette classe d'hommes entrepreneurs qui, rompant avec les traditions, allaient ouvrir à l'activité économique, les voies nou-

(3) Notamment SCHULZE-GAEVERNITZ. *Der Grossbetrieb*, Leipzig, 1892, p. 25, et VON JURASCHEK v° *Baumwollindustrie*, dans le « Handwörterbuch der Staatswissenschaften de Conrad », 1899. — KULISCHER, *Wirtschaftsgeschichte*, Munich, 1929, II, 22.

(4) Laurent DECHESNE, *Avènement du régime syndical à Verviers*, Paris, Sirey, 1908, Introduction historique, p. 33. — E. MAHAIM, *Les débuts de John Cockerill à Seraing*, Vierteljahrsh. für Social und Wirtschaftsgeschichte, 1905. — GOBERT, *Conditions de l'industrie du tissage à la fin de l'ancien régime*, Bull. de l'Inst. archéologique liégeois, XLI, 1911.

(5) LEWINSKI, *Evolution industrielle de la Belgique*, Bruxelles; 1911.

velles du capitalisme contemporain. Cockerill était un ouvrier anglais, venu sur le continent pour chercher fortune en y introduisant, au mépris des interdictions les plus sévères de son pays, la fabrication mécanique. Bauwens, un Belge, était allé l'étudier en Angleterre ; il y fut traqué comme un criminel et n'échappa que par miracle à ceux qui le poursuivaient. A son retour en Belgique, il connut d'abord le succès et la fortune ; ensuite, après des affaires malheureuses, ce furent des revers et de cruels embarras d'argent.

Dans les industries de la laine et du coton, l'introduction de la production mécanique n'entraîna point de graves perturbations. Au sortir du chômage et de la misère de la première République, les inconvénients qu'elle aurait pu causer furent largement compensés, dans la région verviétoise, par les bienfaits de la paix intérieure que ramenait le régime impérial. Sans doute, la production mécanique réduisit-elle pendant plusieurs années le nombre d'ouvriers occupés par l'industrie lainière. Mais les chômeurs ne furent point plongés dans la misère ; habitant la campagne, ils trouvèrent dans les travaux des champs, surtout dans l'élevage des vaches, une compensation à la diminution de leurs occupations industrielles. Cette diminution ne se fit d'ailleurs que lentement ; la soi-disant révolution industrielle apparaissait ici plutôt comme une évolution ; ainsi, le tissage mécanique ne commença vraiment à se répandre que dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Quant à l'industrie cotonnière de Gand, il ne pouvait être question d'un prolétariat d'artisans privés de travail par la fabrique. Alors, cette industrie n'avait en Belgique qu'une importance insignifiante, de sorte que les usines mécaniques loin de plonger dans la misère des travailleurs à la main, fournirent au contraire aux pauvres gens, une ressource inespérée. Liévin Bauwens n'avait-il pas recruté la plus grande partie du personnel de sa filature mécanique parmi les pauvres assistés par le bureau de bienfaisance ? D'autre part, les industriels de la laine et du coton, en adoptant immédiatement la technique perfectionnée des Anglais, pouvaient, sur le continent, défier toute concurrence ; quant à celle de l'Angleterre,

ils en étaient débarrassés par les tarifs protecteurs de l'Empire. Ils purent ainsi maintenir et accroître l'activité industrielle et assurer de l'occupation à la population.

Au contraire, dans le travail du lin, la révolution industrielle, beaucoup plus tardive, devait se présenter sous un tout autre aspect, ainsi que nous le verrons plus loin.

Sous l'Empire, cette industrie participa d'abord au relèvement de la prospérité générale. Favorisée par l'excellente matière première de la province, occupant au commencement du XIX^e siècle plus de 200.000 personnes, elle avait conservé sa technique et son organisation anciennes : le tisserand, tantôt vendait son produit au marchand, tantôt travaillait à façon pour un entrepreneur de tissage. Les femmes, occupées surtout dans les campagnes, filaient le lin à la main. Aux enfants incombaient les opérations préparatoires. Les toiles concentrées à Gand et Courtrai, s'exportaient dans le reste de l'Europe. (6)

Si la paix avait ramené la prospérité, si la révolution industrielle n'avait pas encore entraîné dans les industries textiles de graves inconvénients, la condition des ouvriers n'apparaissait pourtant pas des plus heureuses. Leurs salaires restaient fort modestes, ce qui rendait indispensable, pour compléter le revenu du ménage, le travail des enfants et des femmes dans les fabriques. De même que l'industrie à domicile, la production mécanique en occupait un nombre considérable : dans la fabrique de coton de Bauwens, les enfants composaient les trois quarts du personnel. Les ouvriers étaient placés sous la surveillance de la police par le système des livrets ; entravés par l'interdiction des coalitions, ils ne pouvaient trouver dans l'association un moyen d'améliorer leur sort. Dans ces conditions, des conflits sociaux étaient inévitables. En 1806, les imprimeurs de cotonnades de Gand se mettaient en grève ; ils furent condamnés à des peines de trois mois à deux ans d'emprisonnement pour infraction à l'interdiction des coalitions. En 1810, les fileurs de coton

(6) DUBOIS, *Industrie du tissage du lin dans les Flandres*, Bruxelles, 1900.

y sollicitaient vainement l'autorisation de fonder une bourse de charité pour s'assister mutuellement ; on la leur refusa comme étant de nature à favoriser des ententes en vue de la grève ; on leur permit seulement de créer une bourse pour les ouvriers malades, à condition que celle-ci se réunît sous la surveillance du patron. La même année, l'introduction de nouvelles machines provoquait des troubles à Eupen et, en 1812, les tondeurs de Verviers se mettaient en grève parce qu'on avait accru leur besogne sans augmenter leurs salaires. D'autre part, déjà se manifestaient les excès de production propres à la grande industrie.

L'amélioration des conjonctures économiques survenue sous l'Empire se termina par la crise de 1813. La production des toiles tomba au dixième de ce qu'elle était auparavant ; Gand compta 1.300 chômeurs et, l'année suivante, Bauwens devait suspendre sa fabrication. A Verviers, l'industrie se ressentait dès 1811 de la crise qui affectait alors aussi la France et l'Angleterre. (*cf*r DECHESNE, *Evolution économique et sociale de l'industrie de la laine en Angleterre*, Paris, 1900).

En 1814, les armées alliées envahissaient la Belgique, troublant la sécurité indispensable aux affaires, tandis que la brutalité prussienne semait partout l'inquiétude.

Après 1815, l'union politique de la Belgique et de la Hollande ouvrait au point de vue économique les perspectives les plus souriantes. En réalité, on traversa d'abord une période des plus difficiles. La séparation de la Belgique et de la France avait été le signal d'une grave crise industrielle. Non seulement les fabricants belges avaient perdu brusquement l'immense débouché de l'Empire, mais en passant dans le domaine douanier de la Hollande libre-échangiste, ils avaient aussi perdu l'énergique protection qui, sous Napoléon, défendait le marché intérieur contre la concurrence anglaise.

Dès 1814, la France ayant fermé ses frontières, la population industrielle, privée de ressources, commença à émigrer : plusieurs fabricants de la région gantoise quittèrent le pays. L'industrie du lin, naguère si prospère, languissait depuis 1814 ; de 1815 à 1816, le nombre de toiles vendues à Gand tombait de 78.000 à 57.000. Des grèves y éclataient

contre la réduction des salaires, et le peuple soulevé brûlait les tissus anglais sur la place publique.

Toutefois, le Gouvernement hollandais prenait bientôt des mesures énergiques en vue de ramener la prospérité. Afin de relever l'industrie cotonnière, il avançait 40.000 florins aux Etats de Flandre pour l'achat de cotonnades destinées à l'exportation ; il prêtait, sans intérêt, 75.000 florins à un filateur d'Audenarde. Dérogeant à sa politique de liberté commerciale en faveur de l'industrie gantoise, il frappait de droits élevés l'importation des cotonnades dans les colonies nationales. Afin de soutenir l'industrie lainière de la Vesdre, il ordonnait en 1820 qu'on employât les draps du pays dans l'armée et dans l'administration. (7) D'autre part, il favorisait le développement des canaux et des routes : de cette époque date, notamment, la route de Verviers à Liège, le long de la Vesdre.

Ces efforts, joints à l'activité de la population, finirent par ramener la prospérité. L'industrie du lin occupait en 1825 31.000 tisserands, 158.000 fileuses, 26.000 enfants, 50.000 femmes pour la fabrication des fils retors, 35.000 personnes pour les opérations préparatoires, soit en tout 300.000 personnes. Celles-ci étaient presque toutes disséminées dans les campagnes aux environs de Gand. Toutefois, l'importance de cette ville comme marché des toiles avait diminué : le nombre de pièces vendues tombait de 78.000 en 1815, à 27.000 en 1830. Néanmoins, l'exportation se maintenait des plus actives et, en 1830, la Belgique occupait au travail du lin 405.000 personnes (8).

Survint la révolution de 1830. Comme conséquence : nouvelle crise provoquée par la perte du débouché hollandais ; on vit les fabricants de Gand émigrer aux Pays-Bas, les usines se fermer. Le nombre de broches tomba de 300.000

(7) PIRENNE, *Histoire de Belgique*, VI. — VAN BRUYSSSEL, *Histoire du commerce et de la marine en Belgique*, Bruxelles, III, 1864. — E. TENNENT, *Excursion industrielle en Belgique*, Bruxelles, 1844.

(8) VARLEZ, *Salaires dans l'industrie gantoise, Filature du lin*, Bruxelles, 1904.

en 1831 à 205.000 en 1835, tandis que l'exportation des produits était, en 1838, réduite des six dixièmes. Les fabriques d'indiennes imprimées, privées du marché des colonies hollandaises, se fermaient l'une après l'autre. Faute de débouché on ne pouvait plus produire en série, tandis que le *dumping* étranger inondait, à chaque saison, le marché belge. Dans ces conjonctures, le Gouvernement dut avancer 360.000 frs à la Société cotonnière de Gand afin de soutenir l'exportation et promettre sa participation financière à la filature de coton d'Audenarde. Il s'efforçait d'ouvrir à l'industrie belge, le débouché de la France. En 1842, ce pays avait, en vue d'enrayer la concurrence anglaise, opposé à l'importation des fils et tissus de lin, un régime presque prohibitif. Celui-ci menaçait de ruine l'industrie linière de Flandre. Heureusement, le Gouvernement belge obtint bientôt, par la « convention linière », une réduction des droits en faveur des produits nationaux. D'autre part, en vue de protéger le marché intérieur, il relevait les droits d'entrée sur les cotonnades et les toiles de 27 à 58 0/0. (9)

Cependant, il s'intéressait à la construction des chemins de fer, qu'il fut le premier à établir sur le continent. Gand et Verviers se trouvèrent ainsi de bonne heure reliées à la capitale et à la mer, bientôt à l'Allemagne, puis à la France. Pour l'industrie de la Vesdre, située loin de la mer et dépourvue de toute voie navigable, ce fut un bienfait considérable.

* * *

Si l'on jette maintenant un coup d'oeil sur les progrès réalisés par les trois industries textiles pendant la première moitié du siècle, on constate que celle du lin, de loin la plus importante, après s'être d'abord relevée, périlclitait depuis 1833, courant vers la crise terrible qui devait l'atteindre bientôt. Celle du coton, après avoir pris un vif essor, fut durement éprou-

(9) PETY DE THOSEE, *Système commercial de la Belgique*, Bruxelles, 1875. — *Exposé de la situation du Royaume avant 1850*, Bruxelles. — MAHAIM, *Politique commerciale de la Belgique*, Schriften des Vereins für Social politik, Leipzig, 1891.

vée par la crise de 1810, qui réduisit en trois années sa population ouvrière de moitié. Elle végéta jusqu'en 1822 et subit de nouvelles crises en 1831, 1834, 1841, 1847 ; en 1850, elle ne parvenait plus à fournir à l'exportation autant de produits qu'en 1835.

Au contraire, la draperie verviétoise faisait des progrès remarquables. Ne possédant comme avantage naturel que la qualité de ses eaux de rivière — particulièrement savonneuses —, elle ne jouissait pas, comme les autres industries textiles, d'une position géographique favorable, ni de bons moyens de transport, ni, comme celle du lin, d'une bonne matière première sur place. De même que celle du coton, elle devait importer de loin la matière textile qu'elle utilisait. Elle en importait de plus en plus pour les besoins grandissants de ses manufactures : 3,8 millions de kgs en 1841 ; 4,2 en 1850, pendant que l'exportation des draps atteignait successivement 635.000 et 839.000 kgs ; vers 1840, la production des draps était de 100.000 pièces, et la population ouvrière de 18.000 personnes en 1846. (10)

Les industriels s'ingéniaient à améliorer sans cesse une technique, poussée déjà sous l'ancien régime, à un haut degré de perfection. Quand survint la révolution industrielle, ils s'empressèrent d'adopter la production mécanique. Les usines nouvelles, d'abord mues par la force hydraulique, s'éparpillèrent le long des rivières, qui fournissaient aussi l'eau indispensable au lavage, à la teinture et au foulage. En 1812, sur une trentaine d'usines mécaniques à carder et filer la laine du département de l'Ourthe, Thomassin n'en comptait que huit mues par des manèges ; les autres étaient actionnées par des moteurs à eau et s'échelonnaient le long de la Vesdre et de ses affluents.

Avec l'industrie cotonnière, celle de la laine fut la première à employer les machines à vapeur, d'abord à Verviers en 1816. En 1833, 1834 et 1835, les nouvelles machines à

(10) *Annuaire statistique de la Belgique*, Bruxelles. — *Exposés de la situation du Royaume*, Bruxelles. — VARLEZ, *Salaires dans l'industrie gantoise, Industrie cotonnière*, Bruxelles, 1901.

vapeur installées dans cette industrie comprenaient environ la moitié de toutes celles qu'on établissait dans la province et le tiers de celles du Royaume. Les machines ramenèrent les fabriques dans l'agglomération verviétoise. Elles supplantèrent bientôt les moteurs à eau : en 1846, dans l'industrie lainière de l'arrondissement de Verviers, on comptait 108 machines à vapeur contre seulement 70 moteurs hydrauliques et 5 manèges à chevaux ; le nombre de chevaux-vapeur s'accrut rapidement, passant en chiffres ronds de 500 en 1837 à 1.000 en 1845, 1.500 en 1849, 2.000 en 1855, 3.000 en 1860. (11)

• • •

A Gand, le filage mécanique du coton se généralisa après 1835, fournissant enfin en 1847, tous les fils nécessaires à l'industrie.

Pendant que la révolution industrielle s'accomplissait dans le travail de la laine et du coton, elle n'était pas encore commencée dans celle du lin. Enrayée par la résistance de l'aristocratie foncière, elle ne devait s'accomplir qu'au prix d'une crise longue et désastreuse, la célèbre crise linière, la page la plus douloureuse de l'histoire économique de la Belgique au XIX^e siècle.

Pour en mesurer la gravité, il faut se rappeler l'importance du travail du lin, qui occupait 300.000 personnes en 1825, presque toutes dans les deux Flandres. La culture du lin était encore, en 1840, après celle du froment, la plus importante du Royaume. Le lin belge se recommandait par sa qualité exceptionnelle, convenant seul à la fabrication des filés les plus fins, fournissant à l'exportation des excédents considérables, surtout à l'Angleterre. Il était principalement cultivé dans les deux Flandres, mais aussi dans le Hainaut, en quantité assez importante. Toutefois, quelques années avant 1840 sa production devint stationnaire, puis commença à diminuer.

(11) DECHESNE, *Avènement du régime syndical à Verviers. — Exposés de la situation du Royaume.*

Le travail du lin était une industrie rurale. En 1840, son organisation laissait encore une place importante au petit producteur indépendant, cultivateur d'une ferme suffisante pour fournir à sa famille le lin nécessaire au filage et au tissage. Mais il y avait aussi des fabricants entrepreneurs de tissage, qui achetaient le lin et le faisaient travailler par des tisserands occupés à domicile; on rencontrait également des ouvriers tisserands réunis en atelier, notamment pour le tissage des toiles à voile et des tissus damassés. Enfin, certains tisserands achetaient le fil et en faisaient des toiles qu'ils vendaient aux marchands : c'était là, surtout pour les journaliers agricoles, un métier d'hiver. Quant au filage, il occupait, indépendamment de la famille du petit fabricant-cultivateur, une foule d'ouvrières disséminées dans les campagnes qui, ou bien travaillaient à façon la matière première qu'on leur confiait, ou bien achetaient le lin pour revendre le filé.

On voit à quel point le bien-être des campagnards dépendait de cette industrie. D'autre part, celle-ci assurait sur place au cultivateur de lin, un débouché avantageux; les gros fermiers trouvaient pour leurs travaux d'été, parmi les tisserands, fileuses et autres travailleurs, de la main-d'œuvre abondante, d'autant moins exigeante que le revenu de l'industrie lui permettait de se contenter de salaires modérés; enfin, les propriétaires fonciers trouvaient dans une population dense de petits locataires et fermiers, une forte demande d'immeubles, qui maintenait loyers et fermages à un taux élevé. La disparition de l'industrie rurale du lin aurait donc compromis gravement les intérêts des gros fermiers et des propriétaires fonciers. C'est ce qui explique, à qui sait lire entre les lignes les déclarations faites à la Commission de l'industrie linière, l'acharnement que ces derniers mirent à défendre le travail à la main des campagnes contre la production mécanique.

Cependant, celle-ci s'implantait en Angleterre. La machine à filer le lin inventée par le Français Philippe de Girard y était appliquée dès 1820 aux filés ordinaires. Son usage se répandit rapidement, s'emparant en 1825 du marché anglais, envahissant bientôt le marché extérieur. En 1840, on filait

aussi le lin à la mécanique en France, en Russie, en Hollande, en Prusse.

En Belgique, après une vaine tentative faite en Wallonie par Cockerill dès 1817, on conservait généralement la technique ancienne. Les conséquences ne tardèrent pas à se faire sentir. En 1829, l'Angleterre ne vendait en France que 512 kgs de filés, la Belgique par contre 800.000. Dix ans plus tard, toute une révolution s'était accomplie : l'Angleterre y exportait, grâce à ses machines, 5.000.000 de kgs, tandis que la part de la Belgique s'était réduite à 400.000. Les filés anglais envahissaient même le marché belge : leur importation triplait de 1832 à 1838, pendant que les exportations belges se réduisaient au tiers ou au quart.

Le tissage aussi, en subissait un contre-coup fâcheux. Dans le nord de la France, depuis qu'on pouvait y utiliser les filés anglais, le tissage du lin avait progressé au point de réduire d'un tiers l'importation des toiles belges. D'ailleurs, la concurrence anglaise se faisait sentir sur tous les marchés étrangers. Aussi la production belge allait-elle en diminuant. Malgré l'accroissement du nombre des métiers, la production des toiles dans la Flandre Orientale s'abaissait de 200.000 en 1825 à 165.000 en 1840.

Cependant, des esprits éclairés attiraient l'attention de leurs concitoyens sur la nécessité de suivre le progrès : en 1834, un député proposait qu'on encourageât le filage mécanique si l'on voulait sauver l'industrie du pays. En 1837 et 1838, on avait même établi quelques filatures mécaniques à Gand et à Liège, notamment à St-Léonard, où existe encore la société linière de ce nom. Mais en Flandre, les novateurs allaient se buter à l'esprit conservateur des riches campagnards. (12)

En vue de trouver un remède à la situation, se consti-

(12) *Enquête sur l'industrie linière*, Rapport de la Commission, Bruxelles, 1841. — DUCPETIAUX, *Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres*, Bruxelles, 1850. — E. WAXWEILER, *La révolution industrielle*, Liège, 1906. — VARLEZ, *Salaires dans le filage du lin*. — CAUDERLIER, *Evolution économique du XIX^e siècle*, Bruxelles, 1903. — DUBOIS, *Tissage du lin dans les Flandres*, Bruxelles, 1900.

tuait en 1838 l'Association nationale pour le progrès de l'industrie linière. Bientôt, celle-ci limitait son objectif à l'*ancienne* industrie. Aussi ne réclama-t-elle du Gouvernement que des mesures en faveur de la production à la main, notamment la création d'écoles d'apprentissage. D'autre part, on nommait une Commission d'enquête. Après des recherches minutieuses, non seulement en Belgique mais à l'étranger, cette Commission remettait en 1841 des conclusions également favorables au maintien de la production à la main.

Elle ne pouvait pourtant pas s'empêcher de reconnaître la condition misérable à laquelle était alors réduite la population ouvrière. Dans la Flandre Occidentale, les fileuses ne gagnaient, en travaillant du matin au soir, que deux sous par jour et celles qui filaient pour le marché ne retrouvaient pas toujours le prix que le lin leur avait coûté ! La situation avait empiré, depuis 1836, au point de rendre le métier impossible : aux environs de Bruges, la plupart des fileuses l'avaient abandonné. Il en était de même du tissage : tel tisserand, dont la condition devenait sans cesse plus mauvaise depuis dix ans, ne consommait ni viande, ni sucre, ni bière, mais seulement du seigle, des pommes de terre et du lait battu ; il dormait sur une paillasse sans draps ; il se chauffait avec le bois ramassé par la campagne ; pourtant, il travaillait depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à dix heures du soir ! La crise était d'ailleurs générale : tisserands et fileuses ne gagnaient pas de quoi se loger ni se vêtir ; ils se nourrissaient de pain sec et de pommes de terre et se passaient de linge de corps et de lit. De toute part, on déplorait l'indigence grandissante par suite de la décadence du filage et du tissage, l'augmentation de la mendicité, les charges croissantes des institutions d'assistance.

Cela n'empêchait pas les partisans du travail à la main de conserver intactes leurs convictions. On ne niait point que la production mécanique ne fût meilleur marché. Des témoins insistaient aussi sur ces avantages techniques : fabrication plus rapide, plus régulière, meilleur mélange des matières premières, finesse plus grande du fil obtenu ; de plus, on pouvait mettre à la disposition des tisserands, des assorti-

ments de filés des divers numéros en quantités suffisantes et de qualité constante, ce qu'on ne pouvait obtenir du producteur à la main.

Aussi, un négociant d'Anvers considérait-il comme inévitable la victoire du filage mécanique : grâce aux machines, les Anglais parvenaient à faire avec le lin importé de Belgique, les toiles qu'ils vendaient ensuite ; « il faut, concluait-il, suivre la marche du siècle ». Les économistes s'étonnaient aussi de l'attachement de l'Association linière au travail manuel : le Comte Arrivabene craignait que, en retardant encore une transformation inévitable, elle ne nuisît aux intérêts généraux du pays (13).

Mais les membres de la Commission paraissaient acquis d'avance au travail manuel. Ils accueillaient avec une complaisance extrême les témoignages qui lui étaient favorables, les moindres critiques adressées à la production mécanique, même les plus fantaisistes, acceptant sans réserve l'affirmation d'un témoin que la toile faite avec le filé mécanique ne résistait pas au lavage et tombait en pièces comme du papier. Par contre, on reproduisait longuement les éloges intarissables que d'aucuns faisaient du filé à la main. On reconnaissait pourtant que la qualité de ce dernier avait baissé ; mais, on l'attribuait à la mauvaise qualité du lin mis en oeuvre et l'on espérait bien y remédier en fournissant de bonne matière première aux fileuses. Quant au filage lui-même, aucun procédé mécanique, disait-on, ne pouvait l'égaliser. On prêtait à la salive des fileuses, une action décisive sur la solidité du fil : elle opérait « comme un ciment » et l'on comparait cette vertu merveilleuse à celle des fils d'araignée et de ver à soie ! Trois ans plus tard un député déclarera encore péremptoirement à la Chambre : « Jamais la machine ne remplacera les secrets merveilleux de nos fileuses flamandes et surtout leur salive qui, particulièrement chez les filles de vingt ans, rend le fil si moelleux », tandis qu'un autre affirmait avec

(13) ARRAVABENE, *Situation économique de la Belgique d'après les documents officiels*, Bruxelles, 1843, I.

autant d'assurance : « nous n'avons plus à craindre la filature mécanique » (14).

La Commission se prononça donc pour le maintien du travail à la main, recommandant seulement qu'on améliorât notamment par des écoles d'apprentissage, l'habileté des fileuses. En même temps, elle reconnaissait l'impossibilité de relever les salaires : c'étaient pourtant des salaires de famine. Cela n'empêchait point les membres de la Commission d'évoquer le tableau idyllique de la vie simple et morale du paysan travaillant à domicile, cumulant le travail des champs avec les occupations industrielles et pouvant arriver ainsi, affirmaient-ils, à la fortune. Ils lui opposaient le tableau noirci à plaisir de la condition des ouvriers des manufactures urbaines. En réalité, en encourageant le travail à la main, ils acculaient la population à la misère, à la mendicité, au vol, et les fileuses à la prostitution.

Au fond, il s'agissait surtout de défendre les intérêts des propriétaires fonciers et des gros fermiers. Ceux-ci, déclarait un bourgmestre, tenaient à conserver les fileuses à la campagne parce qu'ils vendaient ainsi leur lin plus avantageusement. De plus ils voulaient conserver sur place, de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles : tisserands et fileuses étaient indispensables pour le sarclage des champs. Les petits exploitants servaient aussi d'ouvriers agricoles ; or le complément de revenu qu'ils trouvaient dans le travail du lin était nécessaire pour les retenir à la campagne. Enfin, en retenant la population rurale, on conservait une multitude de petits locataires et fermiers qui contribuaient largement aux rentes des gros propriétaires. On rêvait même d'enrayer le progrès des échanges internationaux et de favoriser l'extension de l'économie agricole locale. M. de Mérode s'écriait pompeusement en 1844 : « Le développement industriel, qui prétend trouver au dehors de grands débouchés, c'est-à-dire placer à l'extérieur la clef du magasin des vivres, est à mes yeux le plus grand mal qui puisse atteindre une nation » (15).

(14) *Enquête sur l'industrie linière.* — WAXWEILER, *Révolution industrielle.* — DUBOIS, *Tissage du lin.*

(15) DUCPETIAUX, *Paupérisme dans les Flandres.*

C'était bien mal connaître l'économie de la Belgique, liée depuis le moyen âge à l'économie du monde.

Répondant aux vœux de la Commission, le Gouvernement se contenta donc d'encourager la production manuelle. Il lui avait accordé en 1840 un subside de 60.000 frs ; il lui en alloua 100.000 en 1842, afin qu'on pût fournir gratuitement de la matière première aux fileuses (16). Au lieu d'aider la population à s'adapter à une transformation technique devenue inévitable, on prolongeait son agonie et, en retardant l'évolution industrielle, on allait changer celle-ci en une révolution infiniment plus douloureuse.

Entretemps, la misère du peuple augmentait. Une maladie des pommes de terre et deux années de disette la portèrent aux extrêmes limites. De 1845 à 1847, ce fut, suivant Wolowski, « une véritable épidémie de faim, de mendicité et de paupérisme, qui désola les Flandres et y fit d'immenses ravages ». En trois ans, mendicité, criminalité, mortalité s'accrurent dans des proportions effroyables, les décès dépassant de beaucoup les naissances. Dans les arrondissements de Thielt et Roulers, particulièrement éprouvés, les décès atteignirent en 1847-48 un chiffre deux fois et demi plus élevé que les naissances. La population flamande, alors pourtant craintive et peu aventureuse, émigrerait, contrainte par la misère : de 1845 à 1850, 18.000 personnes quittaient la Flandre Occidentale, dont 8.000 pour l'étranger — la France surtout — où on les attirait pour y favoriser l'industrie linière (17).

Malgré tout, les filatures mécaniques commençaient à se multiplier dans le pays. On en comptait six en 1841, quinze en 1846, trente vers 1860. En dépit de Delahaye, qui assurait encore en 1844 que le filage à la main n'avait plus à craindre l'industrie mécanique, on ne comptait plus, deux ans après, que 67.000 fileuses à la main, tandis que les filatures produisaient toutes les espèces de filés. En même temps, les exportations se relevaient, atteignant 2,4 millions de kgs

(16) VARLEZ, *Salaires dans le filage du lin*.

(17) DUBOIS, *op. cit.* — DUCPETIAUX, *op. cit.* — *Enquête linière*. — JACQUEMYS, *Histoire de la crise économique des Flandres*, Bruxelles, 1928.

en 1845, 3,7 en 1860. La mécanique était victorieuse: elle avait sauvé la fabrication des filés.

On ne pouvait en dire autant du tissage. Ici, le travail à la main persistait. Un député signalait en 1844 les inconvénients de ce système. Le petit producteur manquait de capital et de connaissances ; incapable de bien diriger sa production et de l'adapter convenablement aux besoins de la clientèle, le tisserand indépendant suivait la tradition, fabriquant des toiles au hasard, sans se demander s'il trouverait des acheteurs. Aussi les petits producteurs disparaissaient-ils rapidement. En 1860, ils étaient remplacés par des tisserands à domicile travaillant pour le compte des fabricants.

Le tissage mécanique tardant toujours à s'implanter, la quantité des toiles vendues sur les marchés des deux Flandres allait en diminuant : 134.000 pièces en 1850, 67.000 en 1855, 46.000 en 1861. L'exportation déclinait plus rapidement que jamais : déjà réduite de 4 ½ millions de kgs en 1835, à 3 millions en 1844, elle tombait à 1 ½ en 1848.

La condition des ouvriers laissait beaucoup à désirer, plus encore dans le travail à la main que dans la production mécanique. Celle des tisserands et fileuses de lin, déjà si misérable au XVIII^e siècle, avait encore empiré au XIX^e siècle, atteignant, malgré d'interminables journées de travail, les extrêmes limites de l'indigence. Alors, l'industrie de fabrique apparaissait comme un bienfait social en ce sens qu'elle fournissait aux ouvriers des salaires plus élevés et aux indigents des emplois rémunérateurs : les fabriques étaient alors, suivant les déclarations de la Commission d'enquête de 1846, « de véritables lieux de refuge ouverts à la population ouvrière en général ». Elles faisaient obstacle au paupérisme. Pourtant, elles ne parvenaient qu'à en diminuer temporairement l'intensité ; car les bas salaires des ouvriers et l'imprévoyance de ces derniers les conduisaient à la misère dès qu'ils se trouvaient sans emploi, faute d'institutions pour prévenir le chômage et en indemniser les victimes.

Au point de vue hygiénique, l'industrie rurale combinée avec les travaux des champs aurait été préférable à celle de la ville si elle n'avait pas condamné la population à mourir de

faim, comme dans les Flandres. Dans les fabriques, les ateliers étaient plus vastes et mieux aérés ; le travail fait à la mécanique, moins malsain que le procédé manuel, comme dans le filage du coton, l'impression des indiennes et la plupart des manipulations de la laine. Bien que les ouvriers fussent misérablement logés dans les villes industrielles, la mortalité n'y apparaissait pas toujours plus élevée qu'ailleurs, notamment à Gand vers 1846. L'infériorité des campagnes au point de vue hygiénique se manifestait surtout dans les Flandres, vraisemblablement à cause de la surpopulation rurale et de la crise linière.

Quoi qu'il en soit, les ouvriers de fabrique se confondaient encore avec cette classe inférieure de la population qui vivait au jour le jour sans prévoyance et sans espoir, d'une existence végétative, ne profitait d'une augmentation de revenu que pour se livrer à l'ivrognerie et à la paresse, comme les tisseurs de Gand vers 1846, imitant d'ailleurs en cela l'exemple de bien des travailleurs de l'industrie rurale à domicile. Le bas niveau des salaires entraînait cette conséquence déplorable, aussi bien dans l'industrie mécanique que dans la production à la main, de rendre indispensable l'emploi des femmes et des enfants dans les fabriques. Supprimer celui-ci brusquement, c'eût été, au dire de la Commission de 1846 (18), réduire les familles ouvrières à la misère et les enfants à la mendicité et au vice. Ces abus, très graves dans les mines, se constataient aussi, bien qu'avec un moindre mal, dans les fabriques de coton et de laine. Ils n'étaient pas moindres dans le travail à la main, pires au contraire, comme dans la fabrication des dentelles, et d'autant plus révoltants qu'ils s'y pratiquaient sous le couvert de la charité dissimulant l'esprit de lucre.

La durée de la journée de travail n'avait d'autre limite dans la production à domicile, que le besoin et la force de résistance de l'ouvrier. Dans les fabriques, elle était généralement de douze heures, treize dans les usines de Gand ; c'était pourtant moins, à la vérité, qu'en Angleterre, en Prusse ou en Suisse.

(18) *Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants. Rapport, Bruxelles, 1846-48.*

Les salaires insuffisants se trouvaient encore réduits par les abus du paiement en nature. Dans les ateliers, point de mesure pour prévenir les accidents ou l'insalubrité. Quant aux enfants, concluait la Commission d'enquête, travaillant aussi longtemps que les adultes et parfois la nuit, leur instruction était nulle ou fort négligée ; condamnés à un travail excessif et insalubre, ils étaient souvent malades, victimes d'accidents et frappés d'infirmités prématurées.

Depuis 1840, le travail des enfants et des femmes dans les manufactures préoccupait vivement l'opinion publique, ce qui provoqua l'importante enquête de 1846. Celle-ci préconisa l'interdiction du travail des enfants — même dans la petite industrie — et celle du travail du dimanche ; elle réclama des mesures contre les accidents, en faveur de l'hygiène et de l'enseignement, la création de mutualités et l'institution d'inspecteurs du travail. De ce programme de réformes, dont l'exécution devait demander un demi-siècle, même l'interdiction du travail des enfants ne rencontra point un consentement général. Si quelques Chambres de commerce se prononcèrent en sa faveur par raison d'humanité, la plupart, tout en l'admettant comme un idéal souhaitable, n'en voulaient point immédiatement : elle augmenterait, disait-on, le prix de revient, et, réduisant le revenu des familles ouvrières, les plongerait dans la misère ; l'intervention du législateur serait une mesure arbitraire contraire à la volonté des parties. Bref, l'interdiction légale ne fut point votée par les Chambres.

Le beau programme de la Commission d'enquête était loin de sa réalisation. Après la Révolution de 1830, la Loi communale avait recommandé aux autorités locales de créer les caisses d'épargne. En réalité, celles-ci le furent par la Société Générale, qui en multiplia le nombre jusqu'à la crise de 1848 (19). En matière d'enseignement, Verviers possédait une Ecole des artisans depuis 1837, et l'on créa des écoles professionnelles en Flandre à partir de 1841. Après la crise alimentaire de 1846, le Gouvernement encouragea

(19) CHLEPNER, *Evolution du régime bancaire en Belgique*, Revue de l'Institut de sociologie, Bruxelles, 1905, 22-24

la constitution de sociétés de secours mutuel ; il fonda en 1850 la caisse de retraite et légiféra de nouveau l'année suivante sur les mutualités, alors au nombre de 214. Afin de trancher les contestations entre patrons et ouvriers, l'Empire avait rétabli en 1806 les conseils des prud'hommes. Ceux-ci, d'abord fort rares, furent mutipliés par les lois de 1842 et 1859. Ici, apparaissait nettement la situation inférieure des ouvriers : dans les contestations, « le maître était cru sur son affirmation quant à la quotité des gages ». (20) Quant aux syndicats ouvriers, rendus légalement impossibles par l'interdiction des coalitions, ils ne devaient se développer que plus tard.

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, le mouvement social n'émut guère que les classes éclairées de la population. Les théories de Saint-Simon, celles de Fourier, répandues en Belgique respectivement après 1831 et 1839, ne furent accueillies que par les bourgeois et intellectuels libéraux. K. Marx, réfugié à Bruxelles en 1845, publiait en 1848 le fameux manifeste communiste qui entraîna son expulsion du pays. Mais les doctrines de ces novateurs n'avaient guère d'écho parmi les ouvriers. Leurs chefs, ballotés entre les préoccupations politiques et économiques, prônaient tantôt une réforme, tantôt une autre, sans ordre, sans suite, sans mesure, ignorant encore la discipline constructive des réalisations(21).



Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la grande industrie achevait sa victoire sur l'industrie à la main. Vainement les travailleurs à domicile défendaient-ils pied à pied le terrain envahi par la production mécanique. L'industrie linière lui avait cédé le filage ; plus tard, les tisserands perdaient leur indépendance et se transformaient en ouvriers à domicile. Enfin, la plupart cédaient la place aux tisseurs mécaniques,

(20) *Exposés de la situation du Royaume*, Bruxelles.

(21) BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906.

en attendant que ces derniers perdissent aussi le tissage des toiles les plus fines (22).

Ce fut une pénible agonie, contrastant avec le tableau idyllique que nous traçaient les propriétaires fonciers des Flandres, adversaires du filage mécanique : l'indépendance, qui faisait pour l'ouvrier l'agrément du travail à domicile, dégénérait souvent en habitudes mauvaises de travail irrégulier, de dissipation, d'ivrognerie et en relâchement des vertus familiales. A la vérité, la situation était moins mauvaise dans les industries rurales qui se cumulaient avec l'agriculture ou des métiers saisonniers permettant le maintien de l'habitat rural. Tel était le cas des tisseurs de coton des environs de Gand ou des tisseurs de laine de Braine-l'Alleud, cumulant leur travail avec la culture d'un champ ou d'autres métiers. Ces ouvriers échappaient à l'action dissolvante des chômages complets. En somme, en dépit des conservateurs qui s'évertuaient alors à trouver les moyens de relever l'industrie à domicile, sa disparition apparaissait plutôt comme désirable pour le bien même de la population ouvrière (23).

La prospérité générale qui caractérise le troisième quart du siècle profita aux trois industries textiles. Le filage mécanique permit alors à l'industrie linière de se relever ; celle-ci employait 95.000 broches en 1846, 280.000 en 1890 ; elle exportait un million et demi de kilogs de fils de lin et de chanvre en 1850 et onze millions et demi en 1880.

Le tissage était moins prospère. Les toiles de lin devaient compter avec la concurrence des toiles de coton et, depuis les progrès du tissage mécanique, avec celle des fabriques étrangères. Cette industrie souffrait aussi beaucoup du protectionnisme français, qui avait provoqué l'émigration des tisserands de fines toiles de Courtrai. Aussi l'exportation des toiles,

(22) DUBOIS, *Tissage du lin dans les Flandres*.

(23) ANSIAUX, *Que faire de nos industries à domicile*, Bruxelles, 1904. — Sur la situation sociale à cette époque, on trouvera une bibliographie plus détaillée dans *Histoire économique de la Belgique*.

après s'être fortement relevée de 1850 à 1860, alla-t-elle ensuite en diminuant (24).

Le métier mécanique fut appliqué au tissage du lin plus tardivement qu'au tissage du coton. Vers 1872, on n'y employait encore que 5.000 métiers mécaniques. En 1896, le nombre en atteignait 12.000 ; mais il existait encore presque autant de tisserands à domicile pour la fabrication des tissus les plus fins (25).

L'industrie du coton, peu prospère pendant la première moitié du siècle, s'était ensuite relevée. En 1856, elle occupait 25.000 ouvriers, dont 11.000 dans la Flandre Orientale. Le coton importé pour la consommation industrielle comprenait 7.500 tonnes en 1846, 13.000 vers le milieu du siècle, 15.000 à la fin.

Tandis que l'industrie linière exportait beaucoup de filés, ceux que fournissait l'industrie cotonnière étaient surtout consommés par les tissages du pays, qui eux plaçaient au dehors une notable partie de leur production (26). Le succès des filés de lin à l'étranger pouvait s'expliquer par l'excellence du lin cultivé en Belgique.

* * *

Bien que l'industrie lainière n'utilisât aucune matière première nationale, c'étaient pourtant des demi-produits qui fournissaient le principal contingent à l'exportation, tandis que les draps se vendaient en grande partie dans l'intérieur du pays. A la vérité, c'était encore un avantage naturel qui favorisait la fabrication des demi-produits, filés et laine lavée, la qualité des eaux de la Vesdre convenant spécialement au lavage des laines importées. Le lavage et le filage

(24) DUBOIS, *Tissage du lin dans les Flandres*, V, son diagramme

(25) *Exposé de la situation du Royaume* jusqu'en 1900, III.

(26) En 1930, les filatures écoulaient encore à l'intérieur, plus des neuf dixièmes de leur production, tandis que les tissages plaçaient les six dixièmes à l'étranger. *Rapport de la Chambre de Commerce de Gand* sur 1930, p. 77.

de la matière première attiraient surtout l'attention des inventeurs verviétois. En 1863, Melen faisait breveter une machine à laver, qui fut ensuite adoptée à l'étranger — notamment aux Etats-Unis —, de même que le « système belge » pour la fabrication des fils de cardés (27).

Pendant le troisième quart du XIX^e siècle, la draperie verviétoise jouit d'une prospérité exceptionnelle. Alors que la quantité de pièces de tissus fabriqués avait seulement doublé pendant la première moitié du siècle, il suffit ensuite de la moitié de ce temps pour qu'elle sextuplât. L'emploi du métier mécanique, qui se généralisa après 1850 dans le tissage — de même que celui du *selfacting* dans le filage —, favorisa les progrès de la production. Vers 1860-65, ce fut une activité fébrile, une prospérité inouïe, qui laissait les fabricants incrédules devant les bénéfices révélés par leurs livres de comptes (28).

Mais après 1873 survint la dépression générale des affaires. Elle frappa aussi les industries textiles. Depuis lors, on n'entendit plus que plaintes de la part des filateurs et tisseurs de laine (29). La consommation de la laine, qui s'était élevée de 5 millions de kgs en 1846 à 44 en 1875-80, s'abaisa ensuite à 40 vers 1895, tandis que le nombre d'ouvriers occupés dans l'arrondissement avait cessé d'augmenter (30).

Ces difficultés agirent comme un stimulant sur l'initiative des industriels. Ceux-ci s'efforcèrent d'introduire de nouvelles améliorations. Afin d'assurer à chacun d'eux de grandes quantités d'eau pure pour le lavage de la laine, ils firent construire de 1870 à 1878 un grand réservoir en barrant le cours de la Gileppe, affluent de la Vesdre. D'autre part, ils perfectionnèrent leur industrie, introduisirent des productions nouvelles. La mode se transformait. Naguère

(27) HARRISON COOLE, *American Wool Manufacture*, Cambridge, 1926, I, 353 et II, 298.

(28) D'après RENIER, *Draperie verviétoise*. — V. DECHESNE, *Régime syndical*, 40 à 42.

(29) Voir les *Rapports de la Chambre de commerce de Verviers* à cette époque.

(30) DECHESNE, *Régime Syndical*, cité, 44.

favorable aux tissus de fils cardés, dont Verviers avait la spécialité, elle se tournait vers les tissus de fils peignés, mettant de plus en plus les tisseurs verviétois sous la dépendance des filateurs français. C'est pourquoi la firme Peltzer introduisit à Verviers, vers 1875, la fabrication du fil peigné. Grâce à la « brave et intelligente population ouvrière, à laquelle quelques jours d'apprentissage suffisaient » (31), la nouvelle industrie se développa rapidement. En 1891, la région verviétoise produisait, outre 15.000 tonnes de fils cardés, 3.000 tonnes de fils peignés. Après la guerre, les filateurs de peigné devaient employer presque autant de broches que les filateurs de cardé (32).

Si l'on se base sur les statistiques officielles du commerce extérieur, on constate que le tournant des conjonctures économiques après 1873 atteignit fortement les tissages de laine. L'exportation des tissus de laine tomba de 2.608 tonnes en 1875 à 1.938 en 1879. Les filatures s'en ressentirent moins : il y eut bien un fléchissement des exportations en 1875 comparativement à 1870, mais, dès 1879, on revenait au chiffre de 1870. L'action de la dépression fut plus sensible sur la fabrication des tissus de lin et de chanvre, dont l'exportation diminua notablement après 1875 sans qu'on pût, jusqu'à la fin du siècle, constater de relèvement sensible. Concernant spécialement les tissus de lin, on constate d'après les données de Dubois, que les exportations, qui s'étaient relevées rapidement après la crise linière du milieu du siècle, jusqu'en 1861, ne devaient plus revenir au même niveau jusque vers la fin du siècle. Quant à l'exportation des tissus de coton, elle ne se ressentit point de la dépression : elle continua à augmenter ; au contraire, celle des filés diminuait fortement de 1875 à 1879, à cause, vraisemblablement, de leur consommation croissante par les tissages du pays.

* * *

(31) *Rapport de la Soc. industrielle de Verviers*, XXV^e Anniversaire, Verviers, Massin, 1889.

(32) FAIRON, *Esquisse de l'industrie drapière de la Vesdre*, dans la « *Textile belge* » revue, Bruxelles, juillet, 1928.

Cependant, les problèmes sociaux examinés par la Commission d'enquête de 1846 attendaient toujours leur solution. Vainement les industriels gantois et le Congrès d'hygiène réclamaient-ils en 1852 la répression des abus dans l'emploi industriel des enfants, et Rogier déposait-il à cette fin un projet de loi en 1859 : celui-ci ne put même venir en discussion (33).

A cette époque, de nouvelles doctrines sociales prenaient corps. Vers 1850, César de Paepe formulait la doctrine collectiviste qui devait plus tard servir de base au Parti ouvrier belge, tandis que, vers 1849, Colins prônait pour la propriété foncière, le « collectivisme rationnel ». Vers la même époque, le Français Huet, professeur à l'Université de Gand, jetait les germes de la démocratie chrétienne, de même qu'Emile de Laveleye à Liège. L'agitation descendait des milieux intellectuels dans la classe ouvrière. Des associations d'ouvriers de fabrique commençaient à se constituer (34). En 1856, à la faveur de conjonctures économiques favorables, les fileurs et tisserands de Gand fondaient les premiers syndicats. Mais ceux-ci ne pouvaient organiser la grève sans tomber sous le coup de l'interdiction des coalitions. Pendant les grèves qui éclatèrent à Gand à partir de 1857, la loi fut appliquée sévèrement : rien qu'à Gand, cinq cents ouvriers furent condamnés à la prison.

En 1866, le délit de coalition fut enfin rayé du Code pénal. Mais afin de faire contrepoids, le nouvel art. 310 réprima certains moyens de propagande pour la grève (35).

D'autre part, les conseils des prud'hommes refusaient d'appliquer la loi qui les obligeait à croire sur parole les patrons dans leurs déclarations sur le montant des salaires. Cette disposition fut bientôt abrogée.

(33) MAHAIM, *Protection légale des travailleurs*, Rev. d'écon. pol., Paris, 1911.

(34) BERTRAND, *Histoire de la démocratie*.

(35) DECHESNE, *Les syndicats ouvriers belges*, Paris, Sirey, 1906.

Les revendications ouvrières se faisaient plus pressantes. L'Internationale fondée à Londres en 1864, favorisait la création de nombreux syndicats ouvriers ou « sections de l'Internationale ». Celles-ci se multiplièrent dans la région verviétoise, tandis que les Francs ouvriers s'affiliaient aussi à l'Internationale. Toutefois, l'agitation n'y prenait point un caractère subversif ; elle faisait appel à la bourgeoisie, visant à éclairer la population, notamment par l'institution de Réunions ouvrières organisées par les ouvriers de l'Internationale, parmi lesquels se trouvaient des modérés et des exaltés, tous d'accord pour désirer une entente avec les patrons » (36). On sait que cette première poussée d'organisation syndicale fut emportée par les dissensions de l'Internationale, la répression sanglante de la Commune et la crise de 1873.

Entretemps, quelques mesures étaient prises pour améliorer la condition du peuple. A Verviers, les industriels décidaient de constituer une association pour la construction d'habitations ouvrières, et la loi leur permettait, en 1861, d'adopter à cet effet la forme d'une société anonyme, décision qui fut généralisée en 1867. D'autre part, la propagande pour l'interdiction du travail industriel des enfants recommençait en 1869, sur l'initiative des fabricants verviétois. Associations publiques et privées se joignirent au mouvement. Rien ne put vaincre les répugnances du pouvoir législatif, et il n'en fut plus question jusqu'en 1878 (37). Les industriels verviétois s'entendirent pour ne plus employer d'enfants mineurs de onze ans, en dépit de l'insistance des parents à les faire admettre dans les ateliers.

En 1881, la fondation du Parti ouvrier belge ranimait l'organisation syndicale. Tandis qu'elle se développait à Gand dans l'industrie textile, elle prenait aussi dans l'industrie lainière verviétoise, un épanouissement remarquable. A Verviers, une extraordinaire poussée d'organisation syndicale eut lieu en 1906, qui généralisa et consolida le régime des

(36) DECHESNE, *Avènement du régime syndical à Verviers*, 70.

(37) MAHAÏM, *Protection légale des travailleurs*.

accords collectifs de travail. En même temps, les coopératives de consommation avaient un vif succès. Gand se distinguait particulièrement par la constitution du *Vooruit*. Simultanément, sous l'aiguillon des crises sociales, se complétait enfin la législation protectrice des travailleurs. La dépression économique qui avait suivi 1873 et les crises économiques aiguës de cette période eurent comme conséquences le chômage, les bas salaires et une misère qui poussèrent la classe ouvrière à la violence, émurent enfin le Gouvernement et le décidèrent à entrer résolument dans la voie de la législation sociale. Notons toutefois qu'en matière de chômage, les Gantois avaient devancé l'intervention gouvernementale en inaugurant le système devenu célèbre (38) des subventions accordées par les pouvoirs publics aux caisses de chômage créées par les intéressés eux-mêmes.

La fin du XIX^e siècle marqua, en Belgique comme ailleurs, celle de la dépression économique. La prospérité revint dans la dernière décade. Elle ranima aussi les industries textiles. D'après les statistiques du commerce extérieur, les quantités de filés exportés augmentèrent d'année en année d'une manière presque continue. Quant aux tissus, constatation analogue, du moins à partir de 1910, car les données font défaut sur les années antérieures. L'industrie lainière, surtout, avait repris un grand essor.

La guerre arrêta net pour plusieurs années cette prospérité. Les matières premières, demi-fabricats et produits finis furent saisis par l'autorité occupante, puis, bientôt après, réquisitionnés. Les industriels refusant de travailler pour l'ennemi, on ne laissa plus guère de matière première à leur disposition. Ensuite vint la réquisition des installations électriques et d'éclairage des usines, des courroies de transmission, des tuyauteries, des métaux en général et du cuivre en particulier, des machines, cuves de teinturerie, etc. Ce fut partout, à des degrés divers, la désorganisation des installa-

(38) Système connu sous le nom de « système de Gand », notamment en Angleterre. V. DOUGLAS ET AARON, *The Problem of Unemployment*, New-York, Macmillan, 1931.

tions industrielles. L'industrie lainière fut particulièrement atteinte par les réquisitions (39).

La Belgique, si souvent envahie à travers les siècles par les armées étrangères, chaque fois dévastée et mise à contribution, se releva de nouveau après la tourmente, avec cette même énergie qui, de tout temps, avait fait l'admiration des contemporains. Dès la fin de 1923, on y comptait 306 entreprises dont la production dépassait les trois quarts de celle d'avant-guerre (40). Ce relèvement s'accrut fortement en 1925 : les filatures de coton employaient alors près de deux millions de broches contre un et demi seulement en 1913 et elles exportaient dix millions de kilos de filés, contre cinq et demi en 1913 (41).

La production des filés s'accroissait rapidement : 45 millions de kgs en 1913, 76 en 1928. En dépit de la journée réduite de huit heures, on obtenait alors par broche une production plus grande qu'en 1913, grâce au système de la double équipe (42). Le tissage aussi progressait, fournissant à l'exportation de 31 1/2 millions de kgs en 1925, 43 3/4 en 1928. De plus en plus, les toiles de coton remplaçaient les toiles de lin trop coûteuses, de sorte que les métiers qui naguère étaient employés au tissage du lin, étaient occupés à celui du coton.

L'industrie du lin se relevait plus difficilement. Les filatures de lin, de chanvre et de jute n'avaient recouvré, en 1927, que six à sept dixièmes de la production de 1913.

Par contre, l'industrie lainière verviétoise reprenait un vif essor. Celui-ci contrastait avec le marasme persistant de l'industrie anglaise. Il apparaissait d'autant plus remarquable que nombre de pays, naguère consommateurs de produits textiles, avaient donné depuis peu une forte impulsion à leurs propres industries, tels que le Japon, le Canada, l'Australie

(39) *Rapport de la commission d'enquête sur les violations du droit des gens en Belgique*, Bruxelles, 1921.

(40) DE LEENER, *L'industrie*. — MAHAIM, *La Belgique restaurée*, Bruxelles, Lamertin, 1926.

(41) *Rapport de la Chambre de Commerce de Gand*, 1929.

(42) *Revue du travail*, sept. 1929.

l'Italie, l'Espagne, les pays des Balkans et de l'Amérique méridionale. Néanmoins, les fabriques verviétoises prospéraient plus que jamais. Les quantités de laine traitée dans la région, d'après les chiffres des conditionnements publics de Verviers et de Dison comprenaient avant la guerre, en 1910, 26 millions de kgs. En 1922, on atteignait plus de 35 et en 1927, 41 millions (43). D'autre part, les industries accessoires se développaient ou se multipliaient. Les usines de construction mécanique fournissaient presque tout l'outillage nécessaire à l'industrie. La fabrication des garnitures de cardes atteignait un tel degré de perfection, qu'elle plaçait à l'étranger les neuf dixièmes de sa production. Le cuir étant indispensable à certaines parties de l'outillage, cette circonstance favorisa les progrès de la corroirie, qui à son tour fit naître la fabrication des chaussures et des vêtements en cuir. D'autre part, le désir d'utiliser les déchets de laine avait donné naissance, en 1878, à la fabrication des chapeaux de feutre dur ; après la guerre s'implanta aussi celle des chapeaux de feutre souple. Enfin, l'utilisation de tubes en carton pour les bobines de filés en provoquait la fabrication sur place, et cette fabrication s'étendit ensuite à celle des cartonnages et papiers d'emballages (44).

* * *

La prospérité de l'industrie est étroitement unie à celle de l'organisation commerciale. En cette matière, les Gantois réalisèrent des progrès remarquables. Habitant à la fois un port maritime et le centre d'une industrie mécanique à grande production, ils semblaient tout désignés pour prendre cette initiative. Non seulement ils perfectionnèrent leur outillage maritime, mais aussi leur organisation commerciale.

Des améliorations apportées au port de Gand et au canal de Terneuzen en permirent l'accès à des navires de mer calant huit mètres de tirant d'eau. Les industriels purent ainsi importer directement dans leur ville, le coton nécessaire

(43) *Textile Belge*, revue, citée.

(44) FAIRON, *Industrie drapière*, citée.

à leurs usines. Le mouvement du port, qui ne comptait que 428.000 tonnes en 1890, s'élevait à 933.000 en 1910 et 2.256.000 en 1928. Dès lors, l'accroissement du trafic faisait apparaître les installations comme insuffisantes, et l'on réclama leur approfondissement de huit mètres à dix mètres (45).

Plus remarquables furent les progrès réalisés dans l'organisation commerciale, en ce sens qu'ils rompirent une tradition plusieurs fois séculaire de la population belge : celle du commerce passif. Pour des raisons sur lesquelles il ne m'appartient pas d'insister ici (on en parlera plus longuement dans *L'histoire économique de la Belgique*) les Belges s'étaient contentés de profiter de leur excellente position géographique pour attirer chez eux le commerce étranger, sans toutefois prendre eux-mêmes une part active aux échanges internationaux. La production à la main, qui pouvait se contenter de marchés divers et instables, plus tard l'avance prise sur les autres pays du continent dans la fabrication mécanique, enfin la vague de politique libre-échangiste avaient longtemps permis à la plupart des industriels d'exporter leurs produits sans trop de peine. Mais avec les années, l'instabilité du débouché apparut de plus en plus néfaste à l'industrie.

L'impression des indiennes au moyen de mécaniques perfectionnées s'était implantée en Belgique au commencement du XIX^e siècle. Cette industrie qui exigeait un outillage coûteux et une production en masse, prospéra sous la domination française, qui lui assurait dans l'Empire, à l'abri de la concurrence anglaise, un débouché stable très important. Plus tard sous le Gouvernement hollandais, les colonies néerlandaises soutinrent encore sa prospérité. Mais après la révolution belge de 1830, privée de ce débouché, cette industrie périclita rapidement.

Le tissage des cotonnades ne fut pas aussi durement éprouvé que l'impression des indiennes. Il souffrit pourtant aussi de l'étoitesse du débouché. Au lieu de grandes usines,

(45) PIERRE DE SMET, *Origines et organisation de la filature de coton en Belgique*, Bruxelles, Vromant, 1926.

pourvues chacune d'un outillage spécial et capables de fabriquer en série et à bas prix, on vit se multiplier de petites entreprises produisant par petites quantités toute espèce de tissus, avec un outillage tant bien que mal adapté aux productions variées qu'on en exigeait. Le petit fabricant était en même temps le petit marchand de ses propres produits, obligé souvent d'accumuler des stocks de marchandises qu'il ne parvenait pas à écouler (46). La situation apparut finalement intenable. Il fallait à tout prix trouver le placement d'une production en masse, organiser la vente sur un marché élargi, délivrer le fabricant des soucis de la vente en détail au boutiquier, lui permettre d'améliorer son outillage, de se spécialiser, bref, de diminuer son prix de revient.

C'est ce que comprirent les industriels gantois. En 1899, à l'occasion d'une crise industrielle, les filateurs décidèrent la fondation de l'Association cotonnière de Belgique, en vue de défendre l'industrie, de fixer les prix du filage et limiter la production. L'année suivante, elle réglementait les conditions de vente. En 1903, une hausse anormale du prix du coton attira l'attention sur les dangers qui menaçaient l'approvisionnement en matière première et sur l'opportunité de développer la culture du coton ailleurs qu'aux Etats-Unis (47). Dans ces circonstances, l'Association cotonnière belge invita le Gouvernement à développer la culture du coton au Congo et recommanda une entente entre les filateurs de l'Angleterre et du continent. Tel fut le point de départ du Congrès cotonnier international de Zurich en 1904 et de la fondation de la Fédération internationale du coton. Celle-ci encouragea la culture du coton dans les colonies anglaises, françaises, italiennes, hollandaises et portugaises. Entretemps, cette culture progressait aussi au Congo belge et, récemment, se fondait à Gand la Compagnie cotonnière pour l'exploitation d'une concession cotonnière au Kivu.

Après la guerre, l'Association gantoise porta spécialement son attention sur la réorganisation de l'industrie. Elle

(46) D'après des notes de M. Jean VOORTMAN, industriel à Gand.

(47) Cf. DECHESNE, *La crise du coton*, Echo de l'industrie de Charleroi, sept. et oct. 1904.

s'était reconstituée en 1917 sous la forme d'une coopérative *La Textile*, en vue de faciliter la remise en marche des usines après la guerre par la coordination des efforts de tous. Appuyée par les banques, elle favorisa la restauration rapide de l'industrie. Enfin, ce fut la vente même des produits qui sollicita son attention. A cet effet, elle provoqua la fondation d'un Comptoir de vente. Elle réalisa ainsi plus de stabilité dans les prix, plus de régularité et de sécurité dans les affaires. Elle favorisa aussi la fusion et la spécialisation des usines. En 1920, se fondait sur ses conseils, une nouvelle coopérative: le Comptoir des tisseurs belges pour la vente directe des produits à l'étranger, réunissant au début 12.000 métiers affiliés et 25.000 en 1924 (48).

Ce succès remarquable dans l'amélioration de l'organisation commerciale de l'industrie belge semble montrer que si la population s'est si longtemps désintéressée du commerce actif, c'est qu'elle n'en éprouvait pas un besoin bien pressant: suivant la pente du moindre effort, elle se contentait de s'appliquer à la production et, profitant d'une excellente position géographique pour le commerce, elle attendait simplement la clientèle. Mais le jour où une participation plus active aux transactions internationales apparaîtra comme une nécessité, tout fait prévoir que l'énergie traditionnelle du peuple belge saura y consacrer la ténacité indispensable.

* * *

La crise périodique qui se déchaîna sur le monde en 1929 ne pouvait manquer d'atteindre aussi les industries textiles (49). La valeur des produits exportés par l'ensemble de

(48) DE SMET, *Filature du coton*, cité.

(49) On trouvera ailleurs nos vues sur les fluctuations des conjonctures. Voir notamment: *Economie industrielle et sociale*, Ch. III. — *Economie commerciale*, Ch. II. — *La crise imminente*, Revue de Belgique, 1900. — *La crise de 1901*, Revue d'économie politique de Paris, 1902. — *Mercantilisme des pays neufs et la crise des industries russes*, même revue, 1903. — *La crise américaine de 1903*, Echo de l'industrie de Charleroi, 1904. — *Une ère nouvelle de prospérité*, même revue, 1905. — *Panique financière des Etats-Unis*, Liège,

ces industries pendant le mois d'avril diminua de 363 millions de francs en 1929, à 333 en 1930 et 259 en 1931 (50). Dans la vallée de la Vesdre, le total des laines et filés passés par les conditionnements publics de Verviers et de Dison, qui s'était élevé en chiffres ronds à 40 millions de kgs en 1928, fléchissait l'année suivante et tombait à 30 millions en 1930 (51). Recul analogue dans l'industrie cotonnière de Gand : la quantité de tissus exportés se réduisait de 44 millions de kgs en 1929, à 33 en 1930, tandis que le prix de la matière première tombait en 1930 à peu près à la moitié de ce qu'il était en 1927 (52). D'autre part, les marchandises débarquées dans le port de Gand, qui se chiffraient par 480.000 tonnes en avril 1929, n'en comprenaient plus que 408.000 au même mois de 1931, d'après le Bulletin mensuel du commerce.

Telle fut la conséquence logique et normale de la crise cyclique générale de 1929. Celle-ci atteignant le monde entier, les industries textiles ne pouvaient y échapper ; sans doute, la crise fut-elle plus aiguë que la précédente, celle de 1920. Tel fut l'effet de la politique économique du Gouvernement américain, qui soutint artificiellement le marché à partir de 1925, provoquant une fièvre de spéculation insensée avec, comme suite inévitable, la réaction désastreuse commencée en 1930.

Depuis le milieu de 1932, on paraît avoir touché le fond de la dépression. Si la reprise tarde à se dessiner nettement, il faut l'attribuer à la politique d'expédients incohérents

1908. — *Influence de la monnaie et du crédit sur les prix*, Revue d'économie politique, 1904. — *Moniteur des intérêts belgo-luxembourgeois*, Bruxelles, Chroniques de nov. 1922, janv. 1928, janv. 1930, juin 1930, mars 1931.

(50) *Bulletin mensuel du commerce de la Belgique avec les pays étrangers*, Bruxelles.

(51) Chiffres publiés par les établissements de conditionnement public des laines de Verviers et de Dison.

(52) *Rapport de la Chambre de commerce de Gand* sur 1930.

par laquelle on prétend remédier à la situation et qui, en réalité, ressemble fort à une destruction systématique du système monétaire, de la circulation internationale et de tout le régime économique qui fit la prospérité extraordinaire du XIX^e siècle (53).

(53) Cf. *La formation de l'économie mondiale et sa décomposition*, Rev. des Sc. économiques, Liège, 1935 et *La rupture de la circulation internationale*, Rev. écon. internationale, Bruxelles, 1934.